

RÈGLEMENTS SPORTIFS

PARA FOOTBALL/ FUTSAL ADAPTÉ



Règlement applicable sur l'olympiade 2021-2024

Version actualisée // 07 2022

Sommaire

I. Dispositions générales	4
A. La logique de l'activité	4
1. Les étapes du jeu.....	4
B. Catégories d'âges	5
1. Modalité de sur-classement	5
C. Les compétitions	5
1. Les différentes compétitions en Para-football adapté/Para-futsal adapté.....	5
2. Les différentes modalités de compétitions en Para-football adapté/Para-futsal adapté	5
D. La classification.....	6
1. La classification individuelle	6
2. Les classes d'équipe.....	7
3. Compétitions ouvertes aux différentes classes d'équipe	7
II. Dispositions réglementaires.....	8
A. Les niveaux de pratiques à l'intérieur de chacune des classes	8
1. Les niveaux de pratiques à l'intérieur de chacune des classes	8
B. Les modalités d'accès aux compétitions nationales.....	8
1. Championnats de France des clubs : Para-football à 7adapté, Para-futsal adapté.....	8
2. La Coupe Nationale Espoirs Para-football à 7 adapté	9
3. La Coupe de France de Para-football à 11 adapté	9
4. Le Championnat de France de Para-football Jeunes adapté	9
III. Les lois du jeu à 5.....	9
A. Le terrain	9
B. Les équipes	9
C. Les règles	10
D. Carton blanc.....	10
E. Durée des rencontres	10
F. Equipement.....	10
G. Arbitrage de la compétition	10
H. Rencontres finales.....	10
IV. Les lois du jeu à 7.....	11
Loi 1 : Le terrain de jeu	11
Loi 2 : Le ballon	12
Loi 3 : Nombre de joueurs	12
Loi 4 : Arbitre	12
Loi 5 : Arbitres assistants	12
Loi 6 : Durée de la partie	12
Loi 7 : Coup d'envoi	13
Loi 8 : Ballon en jeu et hors du jeu	13

Loi 9: But marqué	13
A. La logique de l'activité 4.....	1
B. Catégories d'âges 5	1
C. Les compétitions 5	1
D. La classification 6.....	1
A. Les niveaux de pratiques à l'intérieur de chacune des classes 8	1
B. Les modalités d'accès aux compétitions nationales 8	1
A. Le terrain 9	1
B. Les équipes 9.....	1
C. Les règles 10.....	1
D. Carton blanc 10.....	1
E. Durée des rencontres 10	1
F. Equipement 10.....	1
G. Arbitrage de la compétition 10	1
H. Rencontres finales 10.....	1
Loi 1 : Le terrain de jeu 11	1
Loi 2 : Le ballon 12.....	1
Loi 3 : Nombre de joueurs 12	1
Loi 4 : Arbitre 12.....	1
Loi 5 : Arbitres assistants 12	1
Loi 6 : Durée de la partie 12.....	1
Loi 7 : Coup d'envoi 13.....	1
Loi 8 : Ballon en jeu et hors du jeu 13	1
Loi 11 : But marqué 24.....	4
Loi 12 : fautes et comportement antisportif 24	4
Loi 13 : coups francs 24	4
Loi 14 : cumul de fautes 24	4
Loi 15 : coup de pied de réparation 24.....	4
Loi 16 : rentrée de touche au pied 25.....	4
Loi 17 : dégagement du ballon 25	4
Loi 18 : coup de pied de coin 25	4
A. Réclamations des équipes 25	4
B. Sanctions des équipes 26.....	4
A. Feuille de match 27	4
Loi 10: Hors-jeu	13
Loi 11: Fautes et comportement antisportif	14
Loi 12: Coups francs	14
Loi 13: Coup de pied de réparation et coup de pied de pénalité	15
Loi 14: Rentrée de touche	15
Loi 15: Coup de pied de but	15
Loi 16: coup de pied de coin (corner)	15
Loi 17: Le gardien de but	15
Loi 18: Equipement des joueurs	16

V. Les lois du jeu à 11 **16**

Loi 1	16
1. Le terrain	16
2. Le terrain de jeu Para-football à 11 adapté.....	17
Loi 2 : le ballon	17
Loi 3 : Nombre de joueurs	18
Loi 4: Equipement des joueurs	18
Loi 5: L'arbitre	18

Loi 6 : Les arbitres assistants	18
Loi 7 : Durée de la partie	19
Loi 8 : Coup d'envoi	19
Loi 9 : Ballon en jeu et Hors du Jeu	19
Loi 10 : But Marqué	19
Loi 11 : Le hors-jeu	20
Loi 12	20
1. Fautes et comportement antisportif	20
2. Passe au gardien (complément loi 11)	20
3. Carton blanc	21
Loi 13 : Coups francs	21
Loi 14 : Le coup de pied de réparation	21
Loi 15 : La rentrée de touche	21
Loi 16 : Le coup de pied de but (6m)	22
Loi 17 : Le coup de pied de coin (corner)	22

VI. Les lois du jeu du Para-futsal adapté 22

Loi 1 : terrain de jeu	22
Loi 2 : ballon	23
Loi 3 : nombre de joueurs	23
Loi 4 : Equipement des joueurs	23
Loi 5 : Arbitre	23
Loi 7 : Chronométreur et troisième arbitre	23
1. Chronométreur	23
2. Troisième arbitre	23
Loi 8 : Durée du match	23
Loi 9 : coup d'envoi et reprise de jeu	24
Loi 10 : ballon en jeu et hors du jeu	24

Loi 10 : ballon en jeu et hors du jeu	24
Loi 11 : But marqué	24
Loi 12 : fautes et comportement antisportif	24
1. Carton blanc.....	24
Loi 13 : coups francs.....	24
Loi 14 : cumul de fautes	24
Loi 15 : coup de pied de réparation	24
Loi 16 : rentrée de touche au pied	25
Loi 17 : dégagement du ballon	25
Loi 18 : coup de pied de coin	25

V. Commission de litige 25

A. Réclamations des équipes	25
B. Sanctions des équipes	26

Les annexes 27

A. Feuille de match	27
1. Para-football à 5 adapté	28
2. Para-football à 7 adapté	29
3. Para-football à 11 adapté	30
4. Tableau de match en fonction du nombre d'équipes.....	31
5. Repères de la classification d'équipe.....	32
6. Caractéristiques individuelles des joueurs en classe ABC.....	33
6. Caractéristiques individuelles des joueurs en classe BCD	34
7. Résumé des adaptations de règles.....	35

I. Dispositions générales

A. La logique de l'activité

Le Para-football adapté et le Para-futsal adapté se définissent comme un affrontement collectif réglementé qui oppose deux équipes dans un espace interpénétré, l'objectif étant de marquer en mettant le ballon dans le but avec le pied, la tête et toute surface de contact autre que le bras. Seul le gardien de but est habilité à se servir des mains pour manipuler le ballon.

La logique interne du Para-football adapté, du Para-futsal adapté impose donc aux joueurs de s'opposer et coopérer pour marquer un but ou pour récupérer le ballon dans un cadre réglementaire.

Jouer au Para-football adapté / au Para-futsal adapté :

- C'est communiquer en s'opposant et en coopérant.
- C'est choisir, décider et agir.
- C'est chercher à mettre l'adversaire en crise d'effectif.
- C'est chercher à mettre l'adversaire en en crise de temps et d'espace.

Le Para-football adapté et le Para-futsal adapté ne sont pas des activités sportives dans laquelle on apprécie la « beauté du geste » mais bien le score qui résulte de l'affrontement entre les deux équipes, ce sont des sports de situation socio motrice. (P Parlebas).

1. Les étapes du jeu

1.1 - L'étape émotionnelle

Le joueur est centré sur le ballon ce qui provoque le phénomène « de grappe ».

L'émotion prime sur la réflexion, la technique n'est pas construite.

Le joueur s'exprime par ses qualités morphologiques et physiques

1.2 - L'étape fonctionnelle

L'émotion est mieux maîtrisée.

Le joueur découvre les moyens de mieux jouer.

1.3 - L'étape technique

Les joueurs sont centrés sur la marque, le but.

Le collectif s'oriente sur la création d'espaces libres et la création d'incertitudes pour l'adversaire.

1.4 - L'étape contextuelle.

La technique n'est plus exécutée de façon isolée. Elle est enchaînée et contextualisée grâce à une décentralisation des actions mentales.

Le jeu en mouvement s'organise avec la création d'espaces libres et la création d'incertitude pour les défenseurs.

1.5 - L'étape de création

La défense adverse est de plus en plus organisée.

L'attaque adapte la circulation du ballon aux configurations défensives

L'étape de création ou d'expertise autorise l'intégration d'une méthode de résolution de problèmes.

PS : Réf pédagogie du Para-football adapté. Apprendre à jouer ensemble par la pratique du jeu. Edition Vigot.

B. Catégories d'âges

	2021/2022	2022/2023	2023/2024	2024/2025
Moins de 12 (10 - 11 ans)	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014
Moins de 14	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012
Moins de 16 ans	2006 - 2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Moins de 18 ans	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Moins de 21 ans	2001 à 2003	2002 à 2004	2003 à 2005	2004 à 2006
Adulte 18 et plus	2003 et avant	2004 et avant	2005 et avant	2006 et avant

Pour les moins de 12, il n'y a pas de compétitions nationales. Des plateaux pourront être organisés jusqu'au niveau des zones.

1. Modalité de sur-classement

Catégorie moins de 16 : Demande de sur-classement possible pour la catégorie supérieure, uniquement pour les 15 ans.

Catégorie moins de 18 : demande de sur-classement possible pour jouer en adulte.

Le jeune qui demande le sur-classement doit présenter :

Un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ». Le médecin devra faire figurer, la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en Para-football adapté ».

*Sur-classement impossible pour la catégorie moins de 12

C. Les compétitions

1. Les différentes compétitions en Para-football adapté/Para-futsal adapté

Au niveau de la Ligue	<ul style="list-style-type: none"> Les championnats départementaux Les championnats de zones Les championnats régionaux La coupe de la Ligue Les plateaux moins de 12 ans Les plateaux moins de 16 ans (Para-football adapté à 5) 	
	<ul style="list-style-type: none"> Le Championnat de France Para-foot SAJ adapté 	<ul style="list-style-type: none"> Moins de 16 (12-15 ans) Moins de 21 (16-20 ans)
Au niveau National	<ul style="list-style-type: none"> Les championnats de France des clubs de Para-football à 7 adapté 	<ul style="list-style-type: none"> Adultes + 18 ans Moins de 18
	<ul style="list-style-type: none"> Les championnats de France des clubs de Para-futsal adapté 	<ul style="list-style-type: none"> Adultes + 18 ans Moins de 18
	<ul style="list-style-type: none"> La coupe Nationale Espoirs Para-football à 7 pour les moins de 18 et moins de 21 ans La coupe de France Para-football à 11 adapté pour les adultes + 18 ans 	

2. Les différentes modalités de compétitions en Para-football

adapté/Para-futsal adapté Le mode championnat

Il consiste en un ensemble de matchs se déroulant sur une période définie. Les Championnats peuvent s'organiser en matchs aller/retour sur la saison sportive.

Un classement général est établi au terme de la saison en appliquant la hiérarchie suivante :

- Nombre de points marqués,
- Résultats entre les deux équipes égalités (Goal Average particulier),



- La différence de buts (Goal Average Général),
- Nombre de but marqués,
- Une note de Fair Play.

Les points pour chaque match sont distribués de la manière suivante : 4 points pour la victoire, 2 points pour les matchs nuls, 1 point par défaite et 0 point en cas de forfait.

Dans le cas du forfait l'équipe adverse marquera 4 points et sera créditée de 3 buts, l'équipe forfait marque 0 point et 0 but. Le forfait sera déclaré après un retard excédant 15 minutes, il sera déclaré par l'arbitre de la rencontre.

Le mode tournoi

Il s'organise sous forme de plateau qui se déroule sur 1 ou plusieurs jours. Le tournoi se déroule en deux phases. La phase de poule et la phase de classement.

Les modalités de qualification en phase de classement sont définies de la même manière que le championnat. Lors des matchs de classement, l'équipe vainqueur se qualifie. En cas d'égalité, les équipes se départageront par une séance de tirs au but. Il n'y a jamais de prolongation.

En fonction du nombre d'équipes, une formule championnat pourra être adoptée lors d'un tournoi.

D. La classification

1. La classification individuelle

Depuis la saison 2017/2018, la Fédération a modifié son système de classification pour les compétitions jusqu'à lors établie sous la forme des 3 divisions. Avec le temps ce type de classification ne pouvait plus garantir l'équité entre les sportifs les plus déficients et ceux dont le handicap est peu limitant.

L'enjeu est donc de modéliser un système de classification pour la compétition pour :

- Assurer l'équité dans la compétition sportive
- Retrouver la voie de classification par capacité ou compétence et non par niveau de performance
- Protéger les pratiquants les plus déficitaires
- Affirmer la spécificité de la fédération qui fonde ses classifications sur des critères propres à la FFSA

En conséquence le nouveau système se fonde sur une évaluation individuelle de chaque sportif à partir d'une échelle de mesure qui prend en compte 4 domaines. La socialisation, l'autonomie, la communication, et la motricité.

Ces 4 domaines ne sont pas en lien direct avec une discipline sportive mais sont transversaux. Ainsi la classe d'un sportif sera valable quelle que soit la discipline sportive pratiquée en compétition.

A partir de l'évaluation réalisée suivant les modalités prévues par la FFSA le sportif pourra appartenir à l'une des classes suivantes :

Classe AB

Le sportif de la classe SA AB a donc obtenu une majorité de AB. Ce résultat est donc révélateur de 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires.

Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est à minima capable de faire des choix simples, de situer son corps dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples.

Classe BC

Le sportif de la classe SA BC a donc obtenu une majorité de BC. Ce résultat est donc révélateur de 2 à 3 domaines de compétence impactés.

Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le réel, est capable à minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples

d'action.

CLASSE CD

Le sportif de la classe SA CD a donc obtenu une majorité de CD. Ce résultat est donc révélateur d'au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés.

Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable à minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, d'élaborer des stratégies complexes, de tenir un rôle dans le groupe, de faire preuve d'abstraction et de création.

2. Les classes d'équipe

La classification porte sur des critères individuels. Cependant nous devons tenir compte d'autres paramètres pour la mise en place des championnats en Para-football adapté et en Para-futsal adapté.

- Les clubs accueillent des joueurs de différentes classes
- Il s'agit de préparer une équipe cohérente

Pour cela nous avons défini la notion de classe d'équipe qui sera composée par le regroupement des classes individuelles sans contrevenir aux objectifs de la classification énoncée précédemment.

Deux classes d'équipes ont été définies :

Equipe classifiée- ABC

Equipe qui se caractérise par une juxtaposition de joueurs qui propose un projet de jeu orienté vers le but adverse. La mise en place de stratégie collective est peu fréquente, elle se caractérise par un jeu en ligne.

Les interactions entre joueurs se limitent à des phases de jeu ne concernant qu'un ou deux joueurs

Dans ce groupe nous trouverons des joueurs de classe AB et BC

Equipe classifiée- BCD

Equipe qui met en place des stratégies de groupe pour accéder ou défendre la cible. Utilisation de différentes stratégies avec une alternance entre les situations d'attaque et de défense.

Les interactions entre les joueurs sont orientées en fonction du jeu.

Dans ce groupe nous trouverons des joueurs de classe BC et CD

Dans cette configuration, les joueurs de la classe AB ne pourront jamais être confrontés aux joueurs de la classe CD.

Suivant leur classification et leur capacité, notamment au niveau des limitations dans le traitement de l'information, les joueurs de la classe BC pourront se retrouver dans des équipes ABC ou BCD.

En annexe du règlement vous trouverez des indicateurs permettant de situer un joueur dans l'une des deux classes d'équipe.

3. Compétitions ouvertes aux différentes classes d'équipe

	Classe Equipe ABC	Classe équipe BCD
Compétitions ouvertes	Para-football à 5 adapté (suivant les catégories d'âge), Para-football à 7 adapté Para-futsal adapté	Para-football à 5 adapté (suivant les catégories d'âge), Para-football à 7 adapté Para-football à 11 adapté Para-futsal adapté

II. Dispositions réglementaires

A. Les niveaux de pratiques à l'intérieur de chacune des classes

Le Para-football adapté et le Para-futsal adapté se définissent comme un affrontement collectif réglementé qui oppose deux équipes dans un espace interpénétré, l'objectif étant de marquer en mettant le ballon dans le but avec le pied, la tête et toute surface de contact autre que le bras. Seul le gardien de but est habilité à se servir des mains pour manipuler le ballon.

1. Les niveaux de pratiques à l'intérieur de chacune des classes

Plusieurs niveaux de pratique sont envisageables suivant le développement des régions pour chacune des classes. Ces niveaux sont :

- Niveau 1 : représente le meilleur niveau de pratique, il donne l'accès au championnat de France de Para-football à 7 adapté ou de Para-futsal adapté suivant le championnat qualificatif en Ligue.
- Niveau 2 : représente un niveau de pratique débutant, il ne donne pas d'accès aux compétitions nationales mais reste au niveau de la Zone ou de la Ligue suivant le développement de la discipline dans la région.

Pour la première inscription en championnat l'équipe choisira son niveau d'inscription.

En fonction des résultats, les équipes pourront monter ou descendre de niveau à la fin de saison.

- Championnat à moins de 8 équipes :
 - La 1ère monte
 - Le dernier descend
- Championnat de 8 et plus :
 - Les deux premiers montent
 - Les deux derniers descendent

Suivant les Ligues, la commission nationale pourra autoriser la mise en place d'un 3ème niveau de pratique qui viendra à la suite du niveau 2.

Les compétitions par tranche d'âge

Les compétitions de Para-football à 7 adapté sont possibles à partir de la catégorie moins de 18 ans. En dessous le Para-football adapté se pratiquera en 5 contre 5.

Pour les moins de 12 ans, des plateaux régionaux pourront être organisés mais ils ne donneront pas lieu à classement.

Temps de jeu par tranche d'âges

- Moins de 12 ans : 60 mn de jeu par jour
- Moins de 16 : 70 minutes de jeu par jour
- Moins de 21 (16-20 ans) : 90 minutes de jeu par jour
- Adulte 18 et + : 120 minutes de jeu par jour

B. Les modalités d'accès aux compétitions nationales

1. Championnats de France des clubs : Para-football à 7 adapté, Para-futsal adapté
32 équipes seront qualifiées pour le championnat de France dans chacune des classes. Seules les équipes

inscrites en niveau 1 dans leur Ligue pourront prétendre être qualifiées pour le championnat de France.

En début de saison et avant la date du 30 octobre. Les Ligues devront transmettre à la commission nationale leurs calendriers de la saison en Para-football adapté et Para-futsal adapté.

Chaque Zone (17) se verra attribuer un nombre de 1 équipe par classe. En fonction du développement et des calendriers de compétitions fournis, la commission attribuera les places restantes.

32 équipes seront qualifiées pour le championnat de France dans chacune des classes. Seules les équipes inscrites en niveau 1 dans leur Ligue pourront prétendre être qualifiées pour le championnat de France.

La compétition concerne les adultes et la catégorie Moins de 18

Les équipes seront composées de joueurs du même club, ou de joueurs avec une licence multi club suivant les règles fixées par la prise de licence multi clubs.

Il pourra être inscrit sur la feuille d'engagement un nombre maximum de 12 joueurs. Le nombre minimum de joueurs inscrits sur la feuille d'engagement sera de 9 pour le Para-football à 7 adapté et de 8 pour le Para-futsal adapté.

2. La Coupe Nationale Espoirs Para-football à 7 adapté

La Coupe Nationale Espoirs est destinée aux sélections des meilleurs joueurs de chaque département et dans chaque classe. 1 seule équipe par département et par classe peut prendre part à la compétition.

Cette équipe doit recevoir la validation de son Comité Départemental

Il pourra être inscrit sur la feuille d'engagement un nombre maximum de 12 joueurs. Le nombre minimum de joueurs inscrits sur la feuille d'engagement sera de 9.

3. La Coupe de France de Para-football à 11 adapté

La Coupe de France de Para-football à 11 adapté est destinée aux sélections des meilleurs joueurs de chaque Ligue.

La Ligue pourra présenter au maximum 1 équipe par Zone sportive de sa Ligue. Cette équipe doit recevoir la validation de la Ligue.

En fonction de la dynamique régionale, la commission peut accorder le droit aux régions d'inscrire deux équipes dans une zone.

Un effectif de 15 joueurs Pourrat-être inscrit pour la compétition avec un minimum de 13 joueurs sur la fiche d'engagement. Elle concerne la catégorie adulte (18 ans et +).

4. Le Championnat de France Para-foot sport adapté jeunes (SAJ) adapté

Le championnat de France Para-football sport adapté jeunes (SAJ) adapté est ouvert aux clubs pour les catégories d'âge 12-15 ans et 16-21 ans. Deux modalités sont proposées :

12-15 ans : Challenge du jeune Para-football adapté et compétition

16-21 ans : compétition

III. Les lois du jeu à 5

Le règlement s'inscrit dans le programme du Sport Adapté Jeune. La compétition est ouverte dans chacune des classes pour les catégories moins de 16. Les plateaux s'effectueront à l'échelon de la Ligue. Elle ne donne pas lieu à un championnat de France.

A. Le terrain

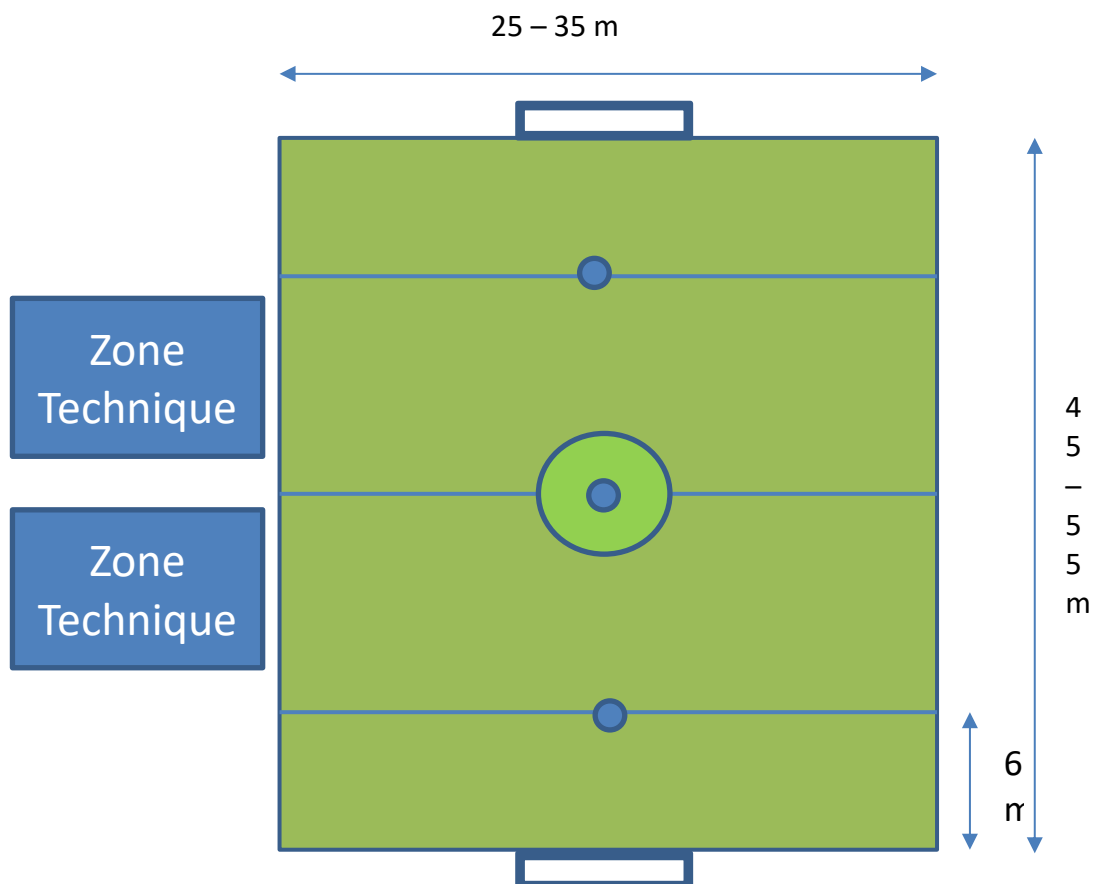
- Terrain de 45 m x 25. (4 terrains possibles sur une surface de Para-football adapté à 11)
- La taille des buts : 3m60x1m80
- 4 plots ou piquets placés chacun à 6 m de chaque coin, sur la longueur du terrain, permettent, sans

tracé particulier, de déterminer les 2 surfaces de réparation

Remarque : Dans cette zone seulement, le gardien de but aura le droit de jouer à la main.

B. Les équipes

- Une équipe se compose de 5 joueurs (garçons ou filles) dont un gardien de but
- Chaque équipe peut comporter jusqu'à 3 remplaçants maximum
- Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie. Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre.





Le ballon est sphérique et en cuir ou en autre matière officialisée. Son poids sera de 390 à 350 g au moins (taille 4) et sa circonférence de 66 cm au plus et 63,5 cm au moins.

Remarque : Un match ne peut se dérouler si une équipe présente moins de 4 joueurs.

C. Les règles

- Tous les coups francs sont directs
- Pas de hors-jeu
- Coup de pied de réparation (pénalty) à 6m si l'arbitre considère la faute grave
- Coup d'envoi, coup franc, corner : joueurs à une distance de 6 m
- Sur une passe au gardien et une rentrée de touche d'un de ses partenaires, celui-ci ne peut s'en saisir à la main
- Pas de buts direct sur le coup d'envoi
- La rentrée de touche s'effectuera à la main à l'endroit où le ballon est sorti
- Les dégagements du gardien se feront uniquement à la main dans sa surface sauf pour les 6m.
- Sur un dégagement du gardien à la main, si le but est marqué directement. Celui –ci est refusé et on procède à une remise en jeu au 6 M.
- Protège –tibias obligatoires
- Ballon n° 4

D. Carton blanc

Le carton blanc a pour objet de sanctionner un joueur qui de par son comportement met en difficulté son équipe. Après avoir averti l'entraîneur du sportif, l'arbitre pourra donner un carton blanc au joueur ce qui entraîne :

- Exclusion temporaire décidée par l'arbitre d'une durée qui sera fonction du temps de jeu.
- Durée 1 minutes

L'équipe jouera en infériorité numérique pendant toute la durée de l'exclusion temporaire.

E. Durée des rencontres

Référence aux principes généraux (B. temps de jeu autorisé)

F. Equipement

Les joueurs devront être munis obligatoirement de maillot, short, chaussettes, protège tibias et chaussures à crampons pour participer aux rencontres

Chaque équipe devra avoir 2 jeux de maillots de couleurs différentes.

G. Arbitrage de la compétition

Les rencontres seront arbitrées par des arbitres FFSA.

Les équipes devront être présentes au moins 5 minutes avant le début de la rencontre. Toute équipe n'étant pas présente à l'horaire prévu sera déclarée immédiatement forfait.

H. Rencontres finales

A l'issue des poules, les équipes effectueront des matchs de classement.

RÈGLEMENTS SPORTIFS

PARA FOOTBALL/ FUTSAL ADAPTÉ



Règlement applicable sur l'olympiade 2021-2024

Version actualisée // 07 2022

En cas d'égalité à l'issue des rencontres, il sera procédé à une épreuve de tirs aux buts. 3 tirs aux buts par équipe. En cas d'égalité, c'est le principe de la mort subite, la première équipe qui rate a perdu, à nombre égal de tirs.

IV. Les lois du jeu du Para-football à 7 adapté

Loi 1 : Le terrain de jeu

Le terrain doit avoir les dimensions suivantes :

- longueur : 50 à 75 mètres
- largeur : 45 à 55 mètres

Ces dimensions correspondent à un demi-terrain à onze.

Dimensions des buts : 6m x 2,10m.

Les buts doivent être fixés au sol afin d'éviter tout risque de bascule.

Les rayons du cercle central : 6m - penalty : 9m - ligne de but : 5m.

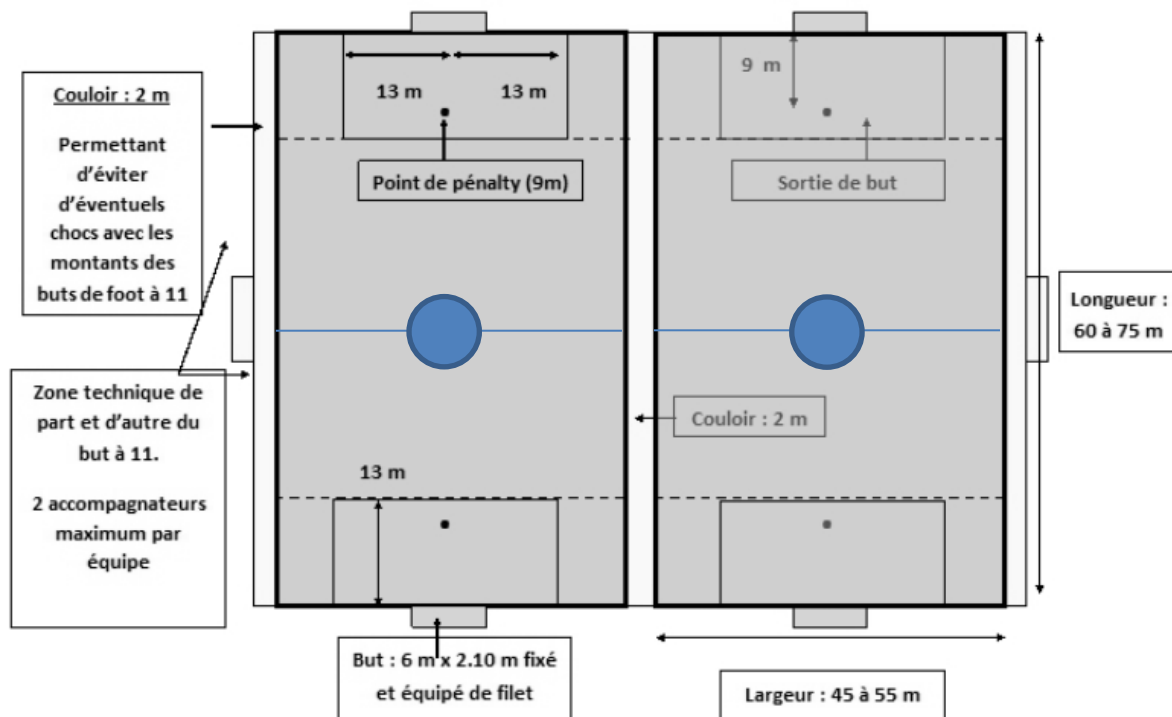
Il est recommandé d'utiliser si possible la moitié d'un terrain réglementaire, voire simultanément les deux moitiés, en prévoyant une zone neutre entre les deux terrains ainsi constitués (3m).

Surfaces de jeu autorisées : pelouse, synthétique.

Le banc exemplaire :

- Les remplaçants
- Le staff licencié à la FFSA
- 1 seul entraîneur peut être debout.

Ajouter la ligne médiane et le rond central



Loi 2 : Le ballon

Le ballon est sphérique et en cuir ou en autre matière officialisée. Son poids sera de 450 à 410 g au moins (taille 5) et sa circonférence de 70 cm au plus et 68 cm au moins

Hormis en championnat de France, l'équipe qui reçoit fournit le ballon qui sera approuvé par l'arbitre.

Loi 3 : Nombre de joueurs

Une équipe se compose de 7 joueurs (garçons ou filles) dont un gardien de but sur le terrain plus 5 remplaçants. Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie, à condition d'attendre un arrêt de jeu et se présenter à l'arbitre.

Les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants.

Remarque : Un match ne peut se dérouler si une équipe présente moins de 6 joueurs.

Loi 4 : Arbitre

Il prendra une décision dans tous les cas litigieux. Toutes ses décisions à propos de question de fait, sont sans appel. Par exemple, s'il accorde un but qu'il juge régulièrement marquer, le but reste valable envers et contre tout.

- Il peut toujours revenir sur sa décision, pour autant que le jeu n'est pas repris
- Il est le seul chronométreur de la partie
- Il peut arrêter la partie si ses pouvoirs ne restent pas entiers.
- Il arrête temporairement le match, si, à son avis, un joueur est sérieusement blessé et le fait transporter hors du terrain.
- Il laisse le jeu se poursuivre quand l'équipe contre laquelle une faute a été commise peut en tirer un avantage et sanctionne la faute commise initialement si l'avantage escompté n'intervient pas.
- Il prendra les mesures disciplinaires à l'encontre de tout joueur ayant commis une faute passible d'avertissement ou d'exclusion. Il notera les faits sur sa carte d'arbitrage, le tout étant reporté sur la feuille de match à la fin de la rencontre.

Loi 5 : Arbitres assistants

2 arbitres assistants souhaitables, aideront l'arbitre.

Les arbitres assistants doivent suivre les consignes de l'arbitre et l'aider à contrôler le match en accord avec les Lois du Jeu. Ils ne doivent pas marquer leur dissentiment à son égard. Ils veilleront à signaler sans hésitation et sans ambiguïté. L'arbitre doit pouvoir se reposer entièrement sur eux pour ce qui est de leurs attributions.

Loi 6 : Durée de la partie

CF le tableau des temps de jeu par tranche d'âge.

ATTENTION

Jamais de prolongation ; en cas d'égalité si qualification indispensable, seul les 7 joueurs de chaque équipe ayant terminée la rencontre pourront prendre part à la séance de tirs au but.

5 joueurs de chaque équipe tirent un coup de pied de réparation (du point de penalty). Pour cette épreuve, l'arbitre effectue un tirage au sort pour déterminer l'équipe qui débute. Le capitaine vainqueur du tirage a la possibilité de choisir, soit débiter l'épreuve, soit laisser l'équipe adverse commencer.

En cas d'égalité au terme des 5 tirs de chaque équipe, l'épreuve continue avec les 2 joueurs qui n'ont pas tiré.

En cas d'égalité l'épreuve se poursuit en reprenant dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre au terme du même nombre de tirs.

Loi 7 : Coup d'envoi

Le capitaine favorisé par le sort choisit obligatoirement le camp.

Les joueurs de l'équipe opposée à celle qui donne le coup d'envoi ne pourront s'approcher à moins de 6 mètres du ballon jusqu'à ce que le coup d'envoi ait été donné.

En classe ABC : un but ne peut être marqué directement sur coup d'envoi

Loi 8 : Ballon en jeu et hors du jeu

Le ballon est hors du jeu quand il a dépassé entièrement les limites du champ de jeu soit à terre soit en l'air ou quand la partie est arrêtée (Donc, le ballon peut être hors du jeu alors qu'il se trouve sur le champ de jeu). Cet apparent paradoxe provient de la confusion entre le ballon hors du jeu et hors du champ de jeu. Le ballon est en jeu tant que l'arbitre n'a pas pris de décision.

Le ballon reste en jeu s'il touche la barre, le montant, le drapeau ainsi que les arbitres, sans sortir du champ de jeu.

D'autre part, on ne peut jamais accorder un coup franc si le ballon n'est plus en jeu, mais seulement notifier un avertissement ou une expulsion.

Loi 9 : But marqué

Le but est valable lorsque le ballon a franchi entièrement la ligne de but, entre les montants et sous la barre transversale.

Si un attaquant jette ou joue volontairement de la main ou du bras le ballon qui pénètre dans les filets le but n'est pas valable.

Si un défenseur jette dans ses buts (sauf sur une rentrée de touche), joue ou frappe le ballon de la main ou du bras, le but est valable.

Le but ne peut être marqué directement sur un dégagement à la main du gardien.

Loi 10 : Hors-jeu

Pour la classe BCD, Le hors-jeu se mesure à partir de la ligne médiane.

Pour la Classe ABC, Le hors-jeu se mesure à partir de la ligne des 13 mètres adverses

Un joueur n'est jamais hors-jeu s'il n'est pas plus avancé que le ballon au moment où celui-ci lui est adressé par un partenaire. Il n'est pas hors-jeu non plus :

1. s'il a au moins deux adversaires plus rapprochés que lui de leur propre ligne de but,
2. s'il ne se trouve simplement qu'en position de hors-jeu,
3. s'il reçoit directement le ballon sur un coup de pied de but,
4. s'il reçoit directement le ballon sur un coup de pied de coin,
5. s'il reçoit directement le ballon sur une rentrée de touche,
6. s'il reçoit directement le ballon sur une balle à terre.

Un joueur qui se trouve simplement en position de hors-jeu ne sera pas pénalisé, si dans cette position, il n'influence pas le jeu, ne gêne pas un adversaire, ne tente pas d'obtenir un avantage de sa position. L'arbitre laissera le jeu se dérouler.

Loi 11 : Fautes et comportement antisportif

1. Donner ou essayer de donner un coup de pied à un adversaire
2. Faire ou essayer de faire un croche-pied à un adversaire
3. Sauter sur un adversaire
4. Charger un adversaire
5. Frapper ou essayer de frapper un adversaire
6. Bousculer un adversaire
7. Tacler un adversaire pour s'emparer du ballon en touchant l'adversaire avant de jouer le ballon
8. Tenir un adversaire
9. Cracher sur un adversaire
10. Toucher délibérément le ballon de la main (excepté le gardien de but dans sa propre surface de réparation)

L'arbitre, appréciant la gravité de la faute, pourra accorder à l'équipe adverse, soit un coup franc direct, soit un coup de pied de pénalité qui sera donné, face au but, à une distance de 13 mètres, lorsqu'un joueur, en dehors de sa surface de réparation mais dans son propre camp commet l'une des 10 fautes précédentes. Il en sera de même pour les fautes suivantes après que le joueur fautif aura reçu un avertissement :

Enfreindre avec persistance les lois du jeu

Désapprouver en paroles ou en actes les décisions de l'arbitre

Se rendre coupable d'un comportement antisportif

Tenir des propos ou faire des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers,

Agir volontairement contre l'esprit du jeu, par exemple en jouant le ballon avec la main pour arrêter une attaque adverse ou en passant un croc-en-jambe à un adversaire alors qu'il se trouve débordé.

Carton blanc

Le carton blanc a pour objet de sanctionner un joueur qui de par son comportement met en difficulté son équipe. Après avoir averti l'entraîneur du sportif, l'arbitre pourra donner un carton blanc au joueur ce qui entraîne :

- Exclusion temporaire décidée par l'arbitre d'une durée qui sera fonction du temps de jeu.
- 2 minutes pour des périodes de matchs de 10 minutes
- 3 minutes pour une durée de 20 minutes
- 4 minutes pour des périodes de 30 minutes

L'équipe jouera en infériorité numérique pendant toute la durée de l'exclusion temporaire.

Loi 12 : Coups francs

On dit communément qu'un joueur a commis un coup franc. C'est une expression fâcheuse. Il faut dire "un joueur a commis une faute".

Le coup franc est la sanction de la faute : le ballon est donné à l'équipe adverse qui le joue, ballon arrêté, avec l'accord de l'arbitre.

Les adversaires se placent à 6 mètres du ballon.

Tous les coups francs sont directs à l'exception de la passe directe au gardien et du dégagement du gardien au pieds qui est sanctionné par un coup franc indirect sur la ligne des 13 mètres perpendiculairement à la faute commise

Loi 13 : Coup de pied de réparation et coup de pied de pénalité

Le coup de pied de réparation est tiré à 9 mètres.

Si un joueur de l'équipe qui défendant commet intentionnellement hors de sa surface de réparation une des 10 fautes importantes (cf. ci-dessus d'a à j), "un coup de pied de pénalité" pourra être ordonné par l'arbitre. Il sera donné dans les mêmes conditions que le coup de pied de réparation, mais à une distance de 13 mètres de la ligne de but adverse, face au but et sans mur.

Tous les joueurs se tiennent dans le champ de jeu, en dehors de la surface des 13 mètres.

Le gardien doit rester sur la ligne de but, entre les montants. Le gardien peut se déplacer sur sa ligne de but, voire sautiller, mais il ne peut pas avancer tant que le ballon n'a pas été botté. Si le but est marqué malgré cette infraction, il doit être accordé. Sinon, le coup de pied de réparation est à recommencer.

Loi 14 : Rentrée de touche

Lorsque le ballon a entièrement franchi la ligne de touche, soit à terre, soit en l'air, la remise en jeu est accordée à l'équipe du joueur qui n'a pas touché le ballon en dernier.

Le joueur doit avoir au moins partiellement les deux pieds soit sur la ligne de touche, soit sur la bande de terrain extérieure à cette ligne.

Le ballon, doit être tenu des deux mains, lancé depuis la nuque et par-dessus la tête.

Si le ballon pénètre directement dans le but adverse sur rentrée de touche, le but n'est pas valable. Le jeu reprend par un coup de pied de but.

Pas de hors-jeu sur rentrée de touche

Loi 15 : Coup de pied de but

Le ballon sera remis en jeu par coup de pied de but lorsqu'il est entièrement sorti du terrain par la ligne de but (en dehors des buts) soit à terre, soit en l'air après avoir été touché en dernier par un joueur de l'équipe attaquante.

Pour l'exécution, le ballon sera placé à une distance de 9 mètres de la ligne de but, à droite ou à gauche du point de réparation. Le ballon sera envoyé dans le jeu par un joueur de l'équipe défendant. Il ne sera en jeu qu'une fois dépassée la ligne des 13 mètres

Pour l'exécution, les joueurs de l'équipe adverse devront se trouver en dehors de la surface des 13 mètres.

Loi 16 : coup de pied de coin (corner)

Le coup de pied de coin est accordé quand le ballon a entièrement franchi la ligne de but soit à terre, soit en l'air, touché en dernier lieu par un joueur de l'équipe en défense.

Le ballon est placé à l'intérieur du quart de cercle de 1 mètre.

Les adversaires se tiennent au moins à 6 mètres du ballon.

Le but est valable si le ballon pénètre directement dans les filets adverses.

Pas de hors-jeu, sur coup de pied de coin, mais cette loi devient applicable dès que le ballon a été touché par un joueur autre que le tireur du corner.

Loi 17 : Le gardien de but



Le gardien ne peut se saisir du ballon à la main dans sa surface de réparation que dans deux cas bien précis :

- si son partenaire lui transmet le ballon autrement que du pied
- si le ballon vient directement de l'adversaire.

Dégagement du gardien obligatoirement à la main

Loi 18 : Equipement des joueurs

- une culotte courte ou short
- une paire de bas
- une paire de chaussures de Para-football adapté adaptée à la surface de jeu
- un maillot numéroté

***Le port des protège tibias est obligatoire (ils doivent être entièrement recouverts par les bas).**

La couleur du maillot du gardien de but devra être différente de celle des deux équipes en présence et de l'arbitre.

Le gardien de but peut porter une casquette à visière non rigide, ainsi que des gants ou un pantalon spécifique à sa fonction.

Les collants sont autorisés à condition qu'ils soient portés en dessous de l'équipement officiel. Comme dans le foot à 11, le port d'objets dangereux (montre-bracelet, ...) est interdit.

Les joueurs portent de préférence des chaussures à crampons multiples ; les chaussures de basket et de tennis sont tolérées.

V. Les lois du jeu du Para-football à 11 adapté

De part sa complexité les compétitions de Para-football à 11 adapté sont réservées aux joueurs de la classe BCD

Loi 1

1. Le terrain

Quatorze mesures à connaître :

- 120 à 90m : ligne de touche
- 90 à 45m : ligne de but
- 16,50m : surface de réparation
- 11m : point de réparation : ligne de touche
- 9,15m : cercle central et arc de réparation
- 7,32m : longueur intérieure des buts
- 5,50m : surface de but
- 1,00m : quart de cercle de la surface de coin
- 0,12m : largeur maximum des barres, montants de but et lignes
- 2,00m : départ de la ligne des photographes derrière le piquet de coin
- 3,50m : arrivée de cette ligne derrière la ligne marquant la surface de but
- 6,00m : distance de cette ligne derrière les buts

Le terrain doit être tracé et posséder ses quatre drapeaux de coin, de 1,50 mètre de hauteur minimum.

L'arbitre ne peut prendre la responsabilité de jouer sur un terrain non tracé.

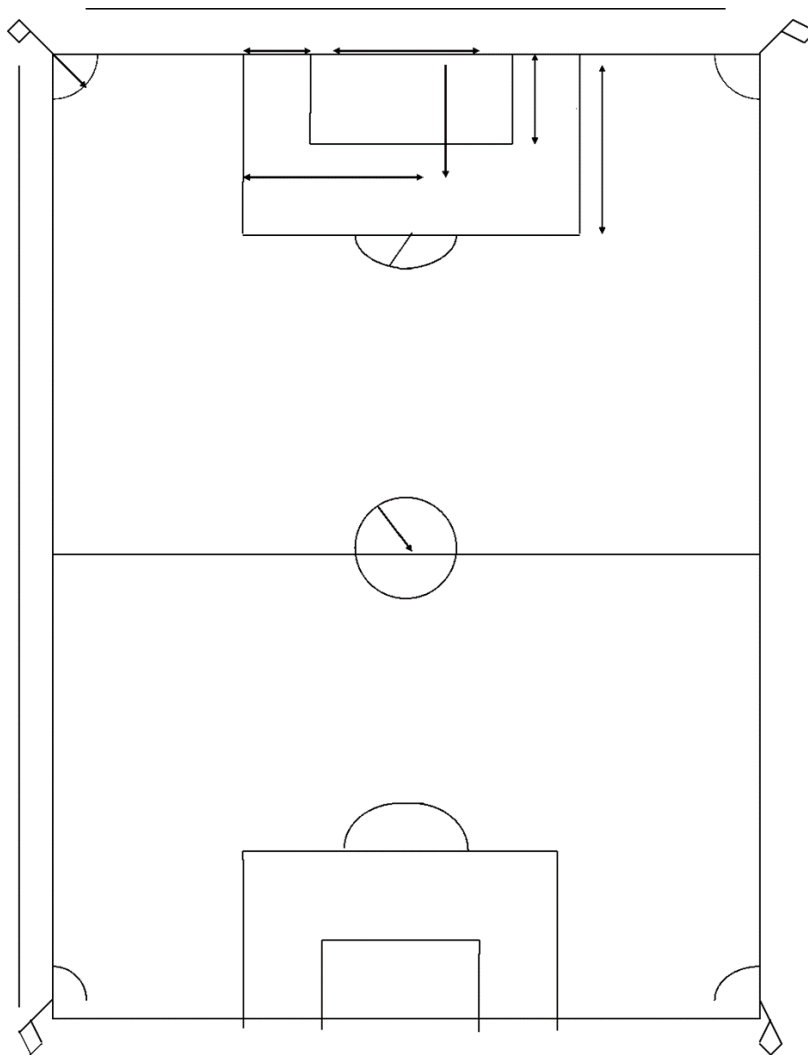
Les lignes délimitant le terrain font partie des surfaces qu'elles délimitent

Les lignes intérieures font également partie des surfaces intéressées.

Seul l'arbitre, et à tout moment, a le droit de déclarer le terrain impraticable ; il le fera quand :

- Le démarrage devient impossible,
- Les joueurs peuvent se blesser en tombant
- En cas de brouillard (après avoir placé les assistants à leur piquet de coin respectif, s'ils ne se voient pas, le match n'a pas lieu ou est interrompu. Attente maximale de 45 minutes)
- Les conditions atmosphériques (exemple : orage violent, terrain inondé, etc.)
- En un mot, quand le jeu ne peut plus se pratiquer normalement, ni être contrôlable. Surface de jeu : pelouse ou synthétique

2. Le terrain de jeu Para-football adapté à 11



Loi 2 : le ballon

Le ballon sera sphérique : l'enveloppe extérieure sera en cuir ou en une autre matière approuvée. Aucune matière susceptible de constituer un danger pour les joueurs ne pourra être utilisée dans sa confection.

Le ballon aura une circonférence de 70 cm au plus et de 68 cm au moins. Il pèsera au début de la partie 450g au plus et 410g au moins. La pression devra être comprise entre 0,6 et 1,1 atmosphère (600 à 11 00g/cm² au niveau de la mer).

Il ne pourra être changé pendant le match qu'avec l'autorisation de l'arbitre.

Loi 3 : Nombre de joueurs

11 joueurs au maximum (garçons ou filles) sur le terrain de jeu, dont un gardien de but.

Le gardien de but, durant la partie, pourra être remplacé par un de ses partenaires ; il faut que l'arbitre soit préalablement averti par le capitaine. Le remplacement s'effectue à un arrêt de jeu.

Un joueur peut être remplacé à n'importe quel moment de la partie et pour n'importe quel motif, sauf exclusion. 4 remplaçants au maximum sont autorisés. Ceux-ci peuvent entrer dans le jeu à n'importe quel moment de la partie. Les joueurs remplacés continuent à participer à la rencontre.

En cas d'organisation de poules de brassage, tous les joueurs devront obligatoirement jouer la ou les rencontres qui permettront de mettre en place les poules de niveau.

Loi 4 : Equipement des joueurs

L'équipement des joueurs est prévu ainsi :

- une culotte courte ou short
- un maillot numéroté
- une paire de bas
- une paire de chaussures

***Le port des protège tibias est obligatoire (ils doivent être entièrement recouverts par les bas)**

La couleur du maillot du gardien de but devra être différente de celle des deux équipes en présence et de l'arbitre.

Le gardien de but peut porter une casquette à visière non rigide, ainsi que des gants ou un pantalon spécifique à sa fonction.

Les collants, voire même survêtements, sont autorisés à condition qu'ils soient portés en dessous de l'équipement officiel.

Le port d'objets dangereux (montres bracelets, ...) est interdit.

Les joueurs portent de préférence des chaussures à crampons multiples ; les chaussures de basket et de tennis sont tolérées.

Loi 5 : L'arbitre

Il prendra les décisions dans tous les cas litigieux. Toutes ses décisions à propos de questions de fait sont sans appel. Par exemple, s'il accorde un but qu'il juge régulièrement marquer, le but reste valable envers et contre tout

Il peut toujours revenir sur sa décision, pour autant que le jeu n'ait pas repris

Il est le seul chronométreur de la partie

Loi 6 : Les arbitres assistants

2 arbitres assistants seront désignés. Ils auront pour mission de signaler sous réserve de décision de l'arbitre :

- que le ballon est sorti du jeu
- l'équipe à laquelle revient le coup de pied de coin, le coup de pied de but ou la rentrée de touche
- si l'on désire un remplacement.

Ils aideront également l'arbitre à contrôler le jeu en application des lois. En cas d'ingérence non justifiée ou de conduite répréhensible d'un arbitre assistant, l'arbitre renoncera à ses services et prendra ses dispositions pour le faire remplacer. (Il portera ce fait à la connaissance de l'organisme compétent).

Les arbitres assistants seront munis de drapeaux fournis par le club sur le terrain duquel a lieu le match.

Un dirigeant sera amené à assister l'arbitre à défaut d'assistants officiels.

Loi 7 : Durée de la partie

2 périodes de 45 minutes, entrecoupées d'un repos de 15 minutes maximum.

En cas de plusieurs matchs dans la journée, le temps de jeu cumulé ne peut dépasser la durée autorisée par jour

Le temps perdu accidentellement ou intentionnellement doit être ajouté au temps réglementaire. De plus, l'arbitre décomptera 30 seconds minimums pour chaque remplacement et 1 minute minimum pour faire transporter un joueur blessé hors du terrain

Si une faute est sifflée dans les dernières secondes de chaque période, l'exécution de la sanction correspondante n'aura pas lieu au-delà du temps réglementaire, sauf s'il s'agit d'un penalty.

Loi 8 : Coup d'envoi

Le capitaine favorisé par le sort choisit obligatoirement le camp.

L'arbitre doit impérativement se placer derrière le ballon et à gauche du cercle central, à 5 mètres en retrait de la ligne médiane afin de ne pas gêner les joueurs et pouvoir contrôler la régularité du coup d'envoi.

Joueurs dans leur propre camp.

Après la mi-temps, les équipes changeront de camp et le coup d'envoi sera donné par un joueur de l'équipe qui n'a pas bénéficié du coup d'envoi au commencement de la partie.

Loi 9 : Ballon en jeu et Hors du Jeu

Le ballon est hors du jeu quand il a dépassé entièrement les limites du champ de jeu soit à terre ou soit en l'air ou quand la partie est arrêtée. Donc, le ballon peut être hors du jeu alors qu'il se trouve sur le champ de jeu.

Cet apparent paradoxe provient de la confusion entre le ballon hors du jeu et hors du champ de jeu. Le ballon est en jeu tant que l'arbitre n'a pas pris de décision.

Le ballon reste en jeu s'il touche la barre, le montant, le drapeau ainsi que les arbitres, sans sortir du champ de jeu.

Loi 10 : But Marqué

Le but est valable lorsque le ballon a franchi entièrement la ligne de but entre les montants et sous la barre transversale.

Si un attaquant jette ou joue volontairement de la main ou du bras le ballon qui pénètre dans les filets le but n'est pas valable.

Si un défenseur jette dans ses buts (sauf sur une rentrée de touche), joue ou frappe le ballon de la main ou du bras, le but est valable.

Loi 11 : Le hors-jeu

1. Un joueur est en position de hors-jeu s'il est plus près de la ligne de but adverse qu'à la fois le ballon et l'avant dernier adversaire sauf :
 - s'il se trouve dans sa propre moitié de terrain ou
 - s'il se trouve à la même hauteur que l'avant-dernier adversaire
 - s'il se trouve à la même hauteur que les deux derniers adversaires
2. Un joueur sera déclaré hors-jeu et sanctionné comme tel, seulement si l'arbitre estime qu'au moment où le ballon touche un de ses coéquipiers ou est joué par celui-ci, il prend une part active au jeu :
 - en intervenant dans le jeu
 - en influençant un adversaire
 - en tirant un avantage de cette position
3. Un joueur ne sera pas déclaré hors-jeu par l'arbitre
 - s'il ne se trouve simplement qu'en position de hors-jeu, ou
 - s'il reçoit directement le ballon lors d'un coup de pied de but, d'un coup de pied de coin, d'une rentrée de touche.
4. Si un joueur est déclaré hors-jeu, l'arbitre accordera un coup franc indirect à l'équipe adverse à l'endroit où la faute a été commise, à moins que celle-ci n'ait été commise dans la surface de but adverse auquel cas le coup franc indirect sera exécuté d'un point quelconque de la surface de but dans laquelle la faute a été commise.
5. Le hors-jeu ne doit pas se juger au moment où le joueur en cause reçoit le ballon mais bien au moment où le ballon lui est envoyé par un de ses partenaires. Un joueur qui ne se trouve pas en position de hors-jeu lorsqu'un de ses partenaires lui fait une passe ou botte un coup franc, ne devient pas hors-jeu s'il se porte en avant durant la trajectoire du ballon.

Loi 12

1. Fautes et comportement antisportif

Le rôle de l'arbitre est de réprimer à bon escient les actions déloyales, les incorrections et les violences

La faute ne doit être sanctionnée que si elle est intentionnelle, mais à condition de constituer, en même temps un avantage pour l'équipe adverse

Toutefois, l'application du principe de l'avantage ne doit pas être une cause de désordre et prétexte à laisser le jeu dégénérer

A faute importante, sanction importante. A faute légère, sanction légère

Le coup franc indirect et l'avertissement sont des sanctions légères

Le coup franc direct et l'exclusion sont des sanctions importantes

Il y a 10 fautes importantes qui provoquent un coup franc direct. Si ces fautes sont commises par un défenseur dans sa surface de réparation quelle que soit la position du ballon en jeu, le coup franc direct est transformé en coup de pied de réparation.

2. Passe au gardien (complément loi 11)

Chaque fois qu'un joueur botte délibérément le ballon en direction du gardien de but de son équipe, ce dernier n'est pas autorisé à le toucher avec les mains. Cependant, si le gardien de but touche le ballon avec les mains, un coup franc indirect sera accordé à l'équipe adverse à l'endroit où la faute a été commise, sous réserve des circonstances particulières de la Loi VIII.

Précisions

1. Le verbe "botter", cité dans le texte précédent, se réfère uniquement à l'action, commise par un joueur, de jouer le ballon avec un pied ou avec les pieds.

2. La déviation du ballon, au moyen d'un pied ou des deux, est permise pour autant qu'elle ne soit pas intentionnelle (déviation involontaire ou mauvaise reprise d'un coéquipier).
3. Lorsqu'un coéquipier botte délibérément le ballon non pas en direction du gardien (par exemple à côté des buts) mais de manière à ce que celui-ci puisse s'en saisir, l'esprit des Lois incite à considérer cette action comme une passe intentionnelle vers le gardien. Par conséquent, si dans une telle situation, le gardien touche le ballon avec les mains, il convient d'attribuer un coup franc indirect à l'équipe adverse.

3. Carton blanc

Le carton blanc a pour objet de sanctionner un joueur qui de par son comportement met en difficulté son équipe. Après avoir averti l'entraîneur du sportif, l'arbitre pourra donner un carton blanc au joueur ce qui entraîne :

- Exclusion temporaire décidée par l'arbitre d'une durée qui sera fonction du temps de jeu.
- 2 minutes pour des périodes de matchs de 10 minutes
- 3 minutes pour une durée de 20 minutes
- 4 minutes pour des périodes de 30 minutes

L'équipe jouera en infériorité numérique pendant toute la durée de l'exclusion temporaire.

Loi 13 : Coups francs

On dit communément qu'un joueur a commis un coup franc. C'est une expression fâcheuse. Il faut dire "un joueur a commis une faute".

Le coup franc est la sanction de la faute : le ballon est donné à l'équipe adverse qui le joue librement, lorsqu'il est arrêté à l'endroit de la faute.

Loi 14 : Le coup de pied de réparation

Un coup de pied de réparation sera donné du point de réparation et avant qu'il ne soit botté, tous les joueurs, à l'exception de celui qui doit donner le coup et du gardien de but adverse, devront se tenir à l'intérieur du terrain de jeu, derrière le ballon et en dehors de la surface de réparation et à 9m15 au moins du point de réparation. Le gardien de but adverse devra rester sur sa propre ligne de but entre les montants de but (il pourra bouger sur sa ligne) jusqu'à ce que le coup ait été botté.

Le joueur bottant le coup devra envoyer le ballon vers l'avant et ne pourra le rejouer qu'après qu'il aura été touché ou joué par un autre joueur. Le ballon sera considéré comme en jeu aussitôt qu'il aura été botté vers l'avant.

Un but pourra être marqué directement sur un coup de pied de réparation accordé à l'expiration de la première période ou de la partie. En cas de nécessité, la durée du jeu pourra être prolongée à la fin de la première période ou de la partie pour permettre l'exécution d'un coup de pied de réparation.

Loi 15 : La rentrée de touche

Remise en jeu accordée à l'équipe adverse du joueur qui a touché en dernier le ballon.

Le joueur doit faire face au terrain. Il ne doit pas se trouver à plus d'un mètre de la ligne de touche lorsqu'il effectue la remise en jeu sinon la rentrée de touche est à recommencer par l'équipe adverse.

Il doit avoir au moins partiellement les deux pieds soit sur la ligne de touche, soit sur la bande extérieure à cette ligne.

Il doit tenir le ballon des deux mains.

Le joueur lance le ballon depuis la nuque et par-dessus la tête.

Le joueur ne doit pas jouer à nouveau le ballon avant qu'il n'ait été touché par un autre joueur.

Si le ballon pénètre directement dans le but adverse sur rentrée de touche, le but n'est pas valable. Le jeu est repris par un coup de pied de but. S'il s'agit de son propre but, le jeu est repris par un corner.
Pas de hors-jeu sur rentrée de touche.

Loi 16 : Le coup de pied de but (6m)

Coup de pied placé accordé quand le ballon est sorti par un attaquant au-delà de la ligne de but adverse. Le ballon est placé à un point quelconque de la surface de but.

La balle peut être touchée par un deuxième joueur dans la surface de réparation, surface dans laquelle un adversaire est autorisé à se trouver s'il n'intervient pas. Le cas contraire, le six mètres doit être retiré. Le but marqué sur coup de pied de but est valable contre l'équipe adverse.

Pas de hors-jeu sur coup de pied de but.

Loi 17 : Le coup de pied de coin (corner)

Coup de pied placé accordé quand le ballon est sorti par le défenseur au-delà de sa propre ligne de but.

Le ballon est placé à l'intérieur du quart de cercle de 1m.

Les adversaires se tiennent au moins à 9,15 m du ballon. Le but est valable si le ballon pénètre directement dans les filets.

Le ballon est en jeu dès qu'il a été botté et a bougé.

Pas de hors-jeu sur coup de pied de coin, mais cette loi devient applicable dès que le ballon a été touché par un joueur.

VI. Les lois du jeu du Para-futsal adapté

Ce championnat s'adresse par ses difficultés techniques, stratégiques et sa complexité réglementaire principalement aux joueurs Séniors

Loi 1 : terrain de jeu

Dans un gymnase de type C, sur un terrain d'handball

- Dimensions
 - Longueur de 25 à 42 m
 - Largeur de 15 à 25 m
- Point de réparation à 6 m du milieu des montants du but
- Second point de réparation à 10 m
- Zones de remplacement
- Parties situées sur la ligne de touche côté des bancs des équipes lieu où les joueurs entrent et sortent à chaque remplacement
- Buts
 - Buts de hand-ball (3x2)
 - Les buts doivent être fixés au sol et sécurisés
- Surface de jeu : la surface de jeu doit être lisse, dépourvue d'aspérités

Loi 2 : ballon

Ballon spécifique en cuir ou dans une autre matière adéquate (le ballon de feutre n'est pas autorisé (entre 62 et 64 de circonférence et entre 400 et 440 gr)

Loi 3 : nombre de joueurs

- Chaque équipe est composée de 5 joueurs (garçons ou filles) sur le terrain, dont 1 gardien de but. Le match sera arrêté si une équipe ne présente plus que 3 joueurs sur le terrain.
- Le nombre maximum de remplaçants autorisé est de 7 joueurs.
- Le nombre de remplacements est illimité pendant la durée du match, un joueur remplacé peut revenir sur le terrain.
- Tout remplacement est soumis à l'autorité de l'arbitre
- La procédure de remplacement s'achève au moment où le remplaçant pénètre sur le terrain et prend la place du remplacé.

Loi 4 : Equipement des joueurs

- Port des protège-tibias obligatoire

Loi 5 : Arbitre

- Il couvre le côté opposé de celui de l'arbitre
- Il aide l'arbitre à l'application des lois
- Il peut arrêter le jeu pour toute infraction
- Il s'assure que les remplacements sont effectués correctement

Loi 7 : Chronométrateur et troisième arbitre

1. Chronométrateur

- Veille à ce que le match dure le temps stipulé, enclenche et arrête tous les arrêts de jeu.
- Supervise la période de 2 minutes effectives infligée comme punition à un joueur exclu
- Assure le chronométrage des temps morts
- Annonce la fin de la première mi-temps, la fin du match, la fin de la prolongation, la fin d'un temps mort.
- Comptabilise les temps morts, les cinq premières fautes commises par chacune des équipes lors de chaque mi-temps

2. Troisième arbitre

- Assiste le chronométrateur

Loi 8 : Durée du match

- Le match se déroule en 2 périodes de 20 mn avec un temps décompté pour la classe BCD. Le temps n'est pas décompté pour la classe ABC.
- Si plusieurs matches dans la journée, la durée des périodes doit être réduite.



Loi 9 : coup d'envoi et reprise de jeu

Idem Para-football adapté à 11-adversaires à 3 m

Loi 10 : ballon en jeu et hors du jeu

Idem Para-football adapté à 11

Lorsque le ballon touche le plafond, le jeu reprend par une rentrée de touche pour l'adversaire

Loi 11 : But marqué

Idem Para-football adapté à 11 et à 7

Loi 12 : fautes et comportement antisportif

- Coup franc direct à l'endroit où la faute a été commise
- Un penalty est accordé quand la faute est commise dans la surface de réparation
- Un joueur exclu ne peut plus participer à la rencontre. Il pourra être remplacé 2 mn après son exclusion.
- Si l'équipe en supériorité numérique marque, l'équipe en infériorité numérique peut faire rentrer un remplaçant avant la fin des 2 mn.

1. Carton blanc

Le carton blanc a pour objet de sanctionner un joueur qui de par son comportement met en difficulté son équipe. Après avoir averti l'entraîneur du sportif, l'arbitre pourra donner un carton blanc au joueur ce qui entraîne :

- Exclusion temporaire décidée par l'arbitre d'une durée qui sera fonction du temps de jeu.
- Durée 1 minute

L'équipe jouera en infériorité numérique pendant toute la durée de l'exclusion temporaire.

Loi 13 : coups francs

- Coup franc indirect, en fonction de l'infraction
- Coup franc direct
- Si le ballon pénètre directement, le but est accordé
- Tous les joueurs adverses doivent se tenir à 5 m du ballon

Loi 14 : cumul de fautes

- Tous les coups francs directs (loi 12) sont des fautes cumulées
- Les 5 premières fautes de chaque équipe sont enregistrées
- A compter de la 6ème faute, le coup franc est tiré sans mur avec l'intention de marquer directement (second pointe de réparation ou à l'endroit de la faute, au choix du tireur).

Loi 15 : coup de pied de réparation

- Idem foot à 11
- Tous joueurs doivent se trouver à 5m du point de réparation.

Loi 16 : rentrée de touche au pied

- Un but ne peut être marqué directement sur une rentrée de touche
- Le ballon doit être placé sur la ligne de touche
- Le joueur exécutant la rentrée de touche doit avoir partiellement les 2 pieds sur la ligne de touche, soit sur la bande extérieure à cette ligne
- Les joueurs adverses doivent se situés à 5m
- Pour la Classe BCD, Le joueur à 4 secondes pour jouer la touche.
- Poule classe ABC, le temps n'est pas limité

Loi 17 : dégagement du ballon

- Le dégagement est la manière de remettre ballon en jeu après une sortie de but
- Le but ne peut être marqué sur un dégagement
- Le gardien doit remettre le ballon à la main
- Pour la classe BCD uniquement. Le gardien ne doit pas jouer le ballon une seconde fois avant que celui-ci n'ait été touché par un autre joueur.
- Pour la classe ABC le gardien doit renvoyer le ballon dans sa moitié de terrain
- Pour la Classe BCD, Le dégagement doit être exécuté dans les 4 secondes à compter ou le gardien prend possession du ballon.
- Poule classe ABC, il n'y a pas de limite de temps

Loi 18 : coup de pied de coin

- Idem Para-football adapté à 11
- Les joueurs adverses doivent se tenir à 5m.
- Pour la Classe BCD, Le joueur à 4 secondes pour exécuter le coup pied de coin
- Poule classe ABC, le temps n'est pas limité

La commission nationale s'offre la possibilité d'apporter des modifications à la réglementation nationale en cours de paralympiade.

VII. Commission de litige

A. Réclamations des équipes

Lors d'un championnat de France, en cas de contestation sur les résultats ou le déroulement d'une épreuve, la contestation devra être formulée obligatoirement par écrit, accompagnée d'un dépôt de garantie de 50 € à l'ordre de la FFSA. Cette réclamation devra être déposée auprès de la commission sportive nationale qui convoquera aussitôt la commission de d'appel (le coordonnateur arbitre, le représentant du président de la FFSA, DTN ou son représentant et 1 membre de la CSN Para Foot Adapté). Le demandeur, qui sera une personne licenciée à la FFSA, aura la possibilité de présenter au juge arbitre ou à la commission en charge de la compétition toutes les preuves en sa possession afin d'appuyer sa demande. En cas de prise en compte de la réclamation, le dépôt de garantie sera restitué au demandeur. En cas de rejet, le dépôt de garantie sera conservé par la FFSA. Les modalités relatives au dépôt d'une contestation (durée, supports...) peuvent varier et seront déterminées par chaque discipline (commission sportive nationale).



Les réclamations concernant l'éligibilité ou la classification d'un sportif lors d'une compétition nationale sont à adresser à la FFSA par une personne licenciée à la FFSA et accompagnées d'un dépôt de garantie de 100 € à l'ordre de la FFSA. La commission nationale d'éligibilité et de classification statuera sur le bien-fondé de la réclamation. Dans le cas de prise en compte de celle-ci le montant sera restitué au réclamant, dans le cas contraire il sera conservé par la Fédération.

B. Sanctions des équipes

La commission sportive nationale est seule juge pour la planification et l'organisation des compétitions Para-football adapté du sport adapté.

Toutes conduites qui seront contraires à l'esprit sportif ou contraire à l'éthique de la fédération précisée dans les règlements généraux se verra sanctionnée en fonction de la gravité de situation.

Exemple de conduite antisportive :

- Manipuler les joueurs pour manifester son mécontentement (refus de jouer)

Les annexes

A. Feuille de match

Para-foot à 5 adapté	28
Para-foot à 7 adapté	29
Para foot à 11 adapté	30
Tableau de match en fonction du nombre d'équipes	31
Repères de la classification d'équipe.....	32
Caractéristiques individuelles des joueurs en classe ABC	33
Caractéristiques individuelles des joueurs en classe BCD	34
Résumé des adaptations de règles.....	35



1. Para-football à 5 adapté



Foot à 5 PHASE

Date :
Score

Equipe 1 :

Heure :

Score
Score
Temps de jeu
Terrain :
Equipe 2 :

Equipe 1 :		
Equipe 2 :		

Equipe 1 :							Equipe 2 :						
N°	N° licence	Nom	Prénom	CAP	CJ	CR	N°	N° licence	Nom	Prénom	CAP	CJ	CR
1							1						
2							2						
3							3						
4							4						
5							5						
6							6						
7							7						
8							8						

Signature du Capitaine

Signature du Capitaine

Signature de l'Arbitre

Observations, blessés et réserves d'après match

Signature du Capitaine

Signature de l'Arbitre



2. Para-football à 7 adapté



Foot à 7

PHASE

Date :

Score

Equipe 1 :

Heure :

Score

Score

Temps de jeu

Terrain :

Equipe 2 :

Equipe 1 :		
Equipe 2 :		

Equipe 1 :							Equipe 2 :						
N°	N° licence	Nom	Prénom	CAP	CJ	CR	N°	N° licence	Nom	Prénom	CAP	CJ	CR
1							1						
2							2						
3							3						
4							4						
5							5						
6							6						
7							7						
8							8						
9							9						
10							10						

Signature du Capitaine

Signature du Capitaine

Signature de l'Arbitre

Observations, blessés et réserves d'après match

Signature du Capitaine

Signature de l'Arbitre



3. Para-football à 11 adapté



Foot à 11

PHASE

Score

Score

Equipe 1 :

Equipe 2 :

Temps de jeu

Terrain :

Equipe 2 :

Date :

Heure :

Score

Equipe 1 :

Equipe 1 :							Equipe 2 :						
N°	N° licence	Nom	Prénom	CAP	CJ	CR	N°	N° licence	Nom	Prénom	CAP	CJ	CR
1							1						
2							2						
3							3						
4							4						
5							5						
6							6						
7							7						
8							8						
9							9						
10							10						
11							11						
12							12						
13							13						
14							14						
15							15						

Signature du Capitaine

Signature du Capitaine

Signature de l'Arbitre

Observations, blessés et réserves d'après match

Signature du Capitaine

Signature de l'Arbitre



4. Tableau de match en fonction du nombre d'équipes

Arbitre(s):

.....

Terrain :.....

Horaire:.....

CLASSE :.....

Phase :

Temps de jeu:.....

Couleurs :/

Arbitre(s):

.....

Terrain :.....

Horaire:.....

CLASSE :.....

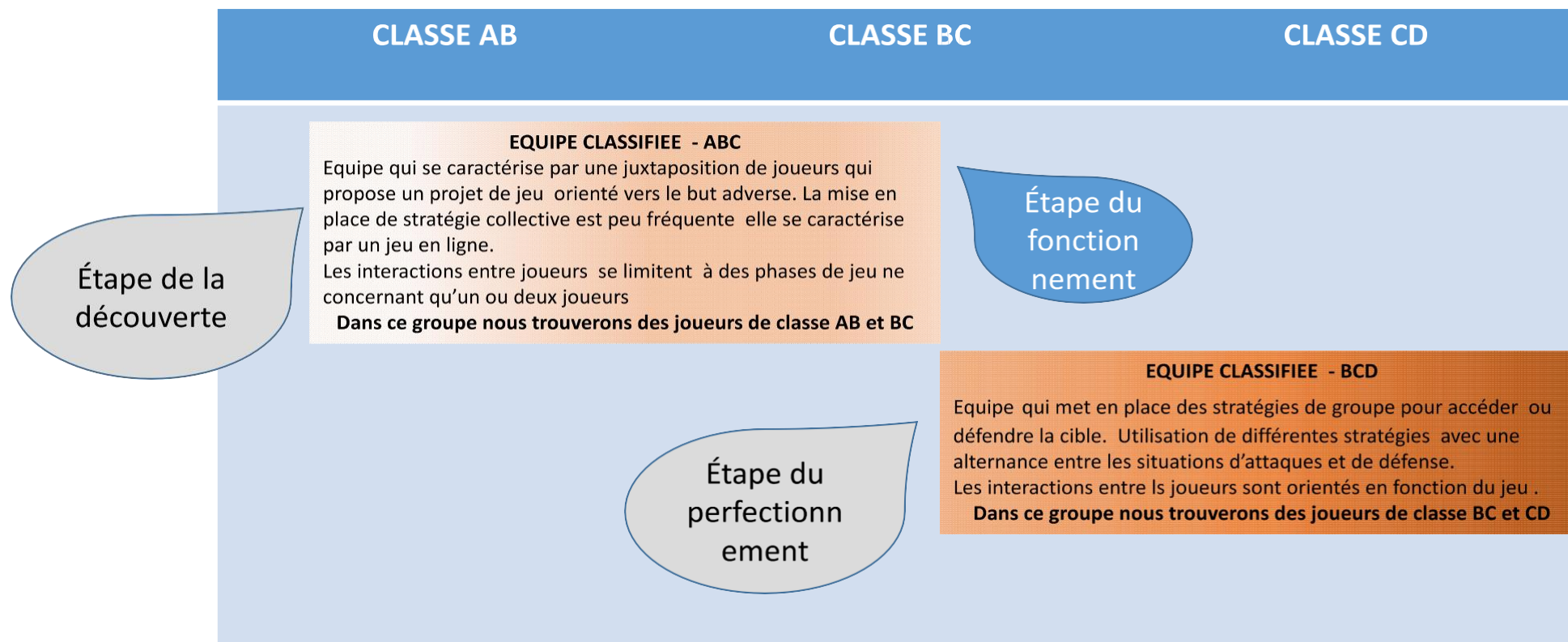
Phase :

Temps de jeu:.....

Couleurs :/

5. Repères de la classification d'équipe

Proposition de catégorisation d'équipe



6. Caractéristiques individuelles des joueurs en classe ABC

EQUIPE CLASSIFIEE - ABC

Equipe qui se caractérise par une juxtaposition de joueurs qui propose un projet de jeu orienté vers le but adverse. La mise en place de stratégie collective est peu fréquente elle se caractérise par un jeu en ligne. Les interactions entre joueurs se limitent à des phases de jeu ne concernant qu'un ou deux joueurs

Dans ce groupe nous trouverons des joueurs de classe AB et BC

limite pour entrée en compétition dans un groupe ABC	Faire progresser la balle	Conserver la balle	Atteindre la cible adverse	Reconquérir la balle	Gêner la progression du ballon	Protéger son but
<p>Etape de la découverte. Seuil d'entrée minimal pour faire de la compétition en football.</p> <p>C'est l'action immédiate qui prime.</p> <p>Au préalable le joueur devra être en mesure de donner du sens à la compétition.</p>	Le sujet conserve la balle son déplacement est aléatoire et conditionné par le ballon, il ne considère pas l'autre.	Conserver la balle pour soi (il n'y a pas de conservation collective)	Le tir est rare, imprécis et se réalise sans opposition	Le sujet a l'intention de conquérir le ballon mais il craint le contact ; l'appropriation se fait à l'arrêt	Refuse ou agrippe l'adversaire peu de gêne	Peu de protection, l'orientation de l'action est principalement axée vers la cible adverse

Limite avant de sortir du groupe ABC	Faire progresser la balle	Conserver la balle	Atteindre la cible adverse	Reconquérir la balle	Gêner la progression du ballon	Protéger son but
<p>Etape du fonctionnement</p> <p>Prise d'informations/intentions</p>	La balle avance avec 2 ou 3 partenaires privilégiés situés dans le champ visuel proche, ou privilégié affectivement	Le joueur se met dans des conditions pour recevoir la balle mais reste souvent dans des espaces encombrés	Il pénètre seul la défense, tir avec peu de réussite	Il cherche à reconquérir en interceptant sur le porteur du ballon ne gère pas son rapport au corps, geste trop brusque	Gêne physiquement le porteur du ballon, ne contrôle pas la proximité des corps	Intention de protéger sans réelle efficacité, n'occupe pas l'espace, ne retourne pas forcément dans sa zone

6. Caractéristiques individuelles des joueurs en classe BCD

EQUIPE CLASSIFIEE - BCD

Equipe qui met en place des stratégies de groupe pour accéder à la cible ou défendre la cible. Utilisation de différentes stratégies avec une alternance entre les situations d'attaques et de défense.

Les interactions entre les joueurs sont orientés en fonction du jeu .

Dans ce groupe nous trouverons des joueurs de classe BC et CD

limite pour entrée en compétition dans un groupe B/D	Faire progresser la balle	Conserver la balle	Atteindre la cible adverse	Reconquérir la balle	Gêner la progression du ballon	Protéger son but
Etape du perfectionnement	Les joueurs s'organisent par rapport à plusieurs partenaires.	Le joueur se démarque de ses adversaires pour favoriser la réussite de la passe en soutien ou en appui.	Organisation en groupe restreint, le joueur pénètre ou contourne la défense, le tir se réalise avec efficacité	Anticipe l'action pour intercepter, récupérer, le joueur tient compte de sa place sur le terrain, il protège un espace défini	Marquer, s'interposer sur le porteur et les trajectoires du ballon collectivement	Emergence d'une défense de zone, organisation collective défensive par un placement entre le but et l'adversaire
Résolution/mise en œuvre des intention						
Construction collective en phase offensive et défensive	Utilisation d'espaces libres, création de danger	Il ouvre les espaces				

7. Résumé des adaptations de règles

Les règles du football sont relativement simples. La complexité provient des interactions entre les joueurs dans un espace de jeu important. Les adaptations porteront sur ces deux points.

	GRUPE ABC	GRUPE BCD
LES EPREUVES OUVERTES en compétition	FOOTBALL A 5 (suivant les catégories d'âge) FOOTBALL A 7 FUTSAL	FOOTBALL A 5 (suivant les catégories d'âge) FOOTBALL A 7 FOOTBALL A 11 FUTSAL
LES ADAPTATIONS par rapport à la réglementation actuelle	<p>Exclusion temporaire 2 minutes (carton Blanc)</p> <p><u>Football à 7.</u> Le hors jeu se compte à partir de la surface des 13 mètres. Touche à refaire possible (2 fois). Augmentation du nombre de joueurs (12 joueurs sur la feuille de match)</p> <p><u>Futsal.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Enlever la règle de la limite de remise en jeu • Passe au gardien possible • Renvoi de la balle par le gardien dans sa moitié de terrain 	<p>Exclusion temporaire 2 minutes (carton Blanc)</p> <p>Règlement actuel. Augmentation du nombre de joueurs (12 joueurs sur la feuille de match)</p>
Niveau de pratique et parcours de qualification pour les championnats de France	<ul style="list-style-type: none"> • Dans chacune des classes un niveau de pratique pourra être envisagé pour les niveaux infra championnats de France • Le chemin de qualification passera par les compétitions départementales – de zone et le cas échéant par les régions. L'objectif est d'avoir un nombre d'équipes suffisamment représentatif de sa région compte tenu des calendriers locaux dans la discipline. 	